



La hausse des prix des fruits et légumes persiste et s'aggrave

Jusqu'où ira la flambée ?

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5527 - Lundi 29 novembre 2021 - Prix : 10 DA

Au grand bonheur des populations

Les premiers flocons de neige s'accumulent en haute Kabylie

Page 16

Coronavirus

Variant Omicron : les spécialistes appellent à la vigilance et à la vaccination

Page 3

Elections locales, une participation moyenne

Par Mohamed Habili

Avec près de 36 % de participation pour les élections municipales et un peu plus de 34 % pour celles des wilayas, une hausse de plus de 12 points par rapport aux législatives de juin 2021 et au référendum constitutionnel du 1^{er} novembre 2020, ce qui tout de même n'est pas rien, on ne peut pas dire que les Algériens aient bouleversé ce 27 novembre leurs habitudes électorales. Ils étaient de petits votants, si l'on peut dire, ils le sont restés. Si on ne prend en compte que les échéances qui se sont succédé depuis les débuts du multipartisme, ils n'ont voté massivement qu'une seule fois, le 16 novembre 1995. C'est-à-dire en pleine décennie noire, et du temps où se rendre aux urnes, en particulier dans les campagnes, pouvait se payer de sa vie. Un certain nombre d'entre eux ont perdu la leur ce jour-là sur les chemins déserts des urnes. De sorte qu'on peut dire que les Algériens n'ont vraiment voté qu'une seule fois depuis l'indépendance, à cette occasion précisément, et pour sauver leur pays, dans bien des cas au péril de la leur. Avec les taux de samedi dernier, ils ont retrouvé leur niveau moyen de participation, se situant entre 30 et %, inférieur mais pas de beaucoup, du reste, de celui de la présidentielle du 12 décembre 2019.

Suite en page 3

Elections locales

Les résultats connus en cours de semaine



Les résultats provisoires des élections locales, tenues samedi, seront dévoilés au cours de la semaine, a indiqué Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Page 2

Phs/E. Soraya/J. A.

Enquête de l'Office national des statistiques

Le secteur public paie mieux ses salariés

Page 3

Cour d'Alger/Ancien directeur de la résidence d'Etat «Sahel»

Le procès en appel de Hamid Melzi reporté au 12 décembre

Page 16

Elections locales

Les résultats connus en cours de semaine

■ Les résultats provisoires des élections locales, tenues samedi, seront dévoilés au cours de la semaine, a indiqué Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Aomar Fekrache

À l'expiration des délais de recours prévus par la loi organique portant régime électoral, il sera procédé à la publication des résultats définitifs, a-t-il expliqué.

Bien que les résultats du dépouillement consacrent la victoire de certaines listes. D'autres listes sont quasiment à égalité et

nécessitent de recourir à des alliances, apprend-on.

Selon l'article 185 de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 relative au régime électoral, «la commission électorale de wilaya centralise et consolide les résultats enregistrés et transmis par les commissions électorales communales» et procède, par la suite, au dépôt des «procès-verbaux des résultats accompagnés des réclamations, auprès

du secrétariat de la délégation de wilaya de l'Anie dans un délai maximal de 96 heures, à compter de la date de clôture du scrutin». Le président de l'Anie peut, conformément à cet article, proroger le délai de 48 heures, au maximum.

La loi électorale souligne, dans ce contexte, que les réclamations des électeurs pour les élections des membres des APC et APW sont consignées au

PV du bureau de vote où l'électeur a exprimé son suffrage. Ces réclamations sont transmises avec le procès-verbal à la commission électorale de wilaya.

La délégation de wilaya de l'Anie est appelée à statuer sur les réclamations, prévoit l'article 186 de la loi électorale qui désigne également le coordinateur de cette instance pour «proclamer les résultats provisoires dans un délai de 48 heures, à compter de la date de réception des procès-verbaux de la commission électorale de wilaya par la délégation de wilaya de l'autorité indépendante». Ce délai peut, en cas de besoin, être prorogé de 24 heures par décision du coordinateur de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante. A ce titre, la loi accorde à toute liste de candidats, à tout candidat et tout parti participant aux élections la possibilité de «contester les résultats provisoires devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de 48 heures qui suit la proclamation des

résultats provisoires». Le tribunal administratif doit, dans ce cas, «statuer dans un délai de 5 jours francs, à compter de la date de recours».

L'article 186 de la loi électorale, détaillant la procédure de recours, stipule que «le jugement du tribunal administratif est susceptible d'appel dans un délai de 3 jours francs». Ce tribunal doit, conformément à la loi, «statuer dans un délai de 5 jours francs, à compter de la date d'introduction de l'appel».

La loi souligne que l'arrêt du tribunal administratif d'appel n'est susceptible d'aucune voie de recours. Selon la loi électorale, «sont réputés définitifs de plein droit les résultats des élections des APC et APW à l'expiration des délais de recours prévus». Faut-il rappeler que le taux de participation national au scrutin de l'élection des membres des APC a atteint 35,97 % et 34,39 % pour l'élection des APW à la clôture du scrutin à 20h00.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

172 nouveaux contaminés et 6 décès

L'Algérie a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre de cas que le bilan d'hier (6), portant à 6 058 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 172 cas, soit 9 cas de plus par rapport au bilan d'hier (163), pour atteindre, au total, 210 152 cas confirmés.

R. N.

La hausse des prix des fruits et légumes persiste et s'aggrave

Jusqu'à où ira la flambée ?

Le marché des fruits et légumes ne connaît toujours pas de baisse de la «température». Pis, dans différents marchés de la capitale, les prix poursuivent leur envol, au grand dam des consommateurs qui s'interrogent jusqu'à où cette flambée ira.

En effet, la merceria connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits agricoles restent élevés et le maintien de cette flambée s'explique difficilement. Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette hausse. Rencontrées, des ménagères n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. Sur les étals, le constat est sans appel.

Il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair, pour tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long mais qui tend à devenir encore plus étouffant. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Ce sont, en fait, les pluies récentes qui sont derrière la rareté de certains légumes et fruits. La loi de l'offre et la demande fait le reste. Au final, c'est le

consommateur confronté à cette hausse qui doit gérer afin de ne pas trop esquinter sa bourse. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 120 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 100 ou 95 DA.

Ce tubercule, réputé comme légume des pauvres, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descendait pas sous la barre des 200 DA/kg et la laitue était cédée à 110 DA.

Les navets et la carotte étaient vendues entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, était proposé à 50 DA/kg. Les haricots verts à 220 DA, les poivrons entre 140 et 160 DA et les courgettes à 170 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut

dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 300 et 350 DA le kg, les oranges entre 220 DA et 250 DA, les mandarines entre 140 DA et 200 DA.

Instructions pour la prise en charge des préoccupations du Conseil national de la filière maraîchère

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a donné des instructions aux directeurs centraux de son secteur à l'effet de prendre en charge toutes les préoccupations du Conseil national interprofessionnel de la filière maraîchère. Le ministre a reçu les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière maraîchère avec lesquels il a passé en revue les acquis de cette filière qui a franchi de grands pas ces dernières années, notamment l'autosuffisance en la matière, a indiqué un communiqué du ministère, ajoutant que le ministre a enjoint à ces cadres centraux de prendre en charge les préoccupations du Conseil. Plusieurs questions ont été abordées lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le

cadre des réunions tenues avec les différents acteurs et partenaires du secteur, notamment «la flambée des prix des intrants agricoles et les pesticides ainsi que la disponibilité des semences et bien d'autres questions soulevées par les professionnels du secteur», a précisé le communiqué. Par ailleurs, le ministre a donné des instructions, lors d'une séance de travail avec les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière pomme de terre, à l'effet de prendre «les mesures nécessaires pour garantir la disponibilité des intrants, y compris les engrais et les semences, permettant ainsi aux producteurs d'entamer la saison des semelles dans de bonnes conditions», a mis en avant le ministère de l'Agriculture dans son document, rappelant que le ministre a instruit également d'«accompagner les agriculteurs et les professionnels de la filière en termes d'approvisionnement des marchés nationaux». Dans ce sillage, M. Henni a appelé l'ensemble des acteurs de la filière pomme de terre à «s'organiser pour augmenter la production et la productivité, notamment en ce qui concerne les semences ou le produit destiné à la consommation, outre l'amélioration du régime de régulation de cette filière», a conclu le communiqué.

Meriem Benchaouia

Coronavirus

Variant Omicron : les spécialistes appellent à la vigilance et à la vaccination

N Suite à l'émergence d'une nouvelle souche mutée du virus corona, baptisée Omicron, depuis quelques jours en Afrique du Sud avant de se propager dans 10 autres pays à travers le monde, les spécialistes appellent à la vigilance, à la prudence et à la vaccination massive.

Par Louisa Ait Ramdane

L inquiétude grandit face à un nouveau variant du coronavirus. Il s'agit de la version la plus fortement mutée découverte à ce jour, selon les médecins. L'émergence de cette nouvelle souche en Afrique du Sud a alarmé de nombreux pays qui se sont précipités pour imposer des restrictions de voyage.

En réaction à cette nouvelle menace, le Professeur Mahyaoui, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, n'a pas manqué d'insister sur le retour en force du port du masque et du respect de la distanciation sociale. Dans un entretien accordé à un journal arabophone, le spécialiste a indiqué que le citoyen doit s'armer de vigilance et de prise de conscience quant à la virulence du virus.

Bien que l'Algérie n'ait enregistré aucun cas de contamination au nouveau variant, le spécialiste estime qu'il est extrêmement important de prendre toutes les précautions nécessaires, notamment avec les pays ayant beaucoup de relations avec l'Afrique. Cependant, Ryad Mahyaoui a expliqué que la décision de fermeture des frontières, comme mesure préventive contre le virus «Omicron» revient aux autorités des pays. Néanmoins, un rapport sur cette nouvelle mutation sera confié aux autorités compétentes, dans l'attente d'une prise de décision



adéquate, a-t-il annoncé. «Grâce au test PCR de moins de 36 h, ainsi que les tests de dépistage à l'arrivée, nous sommes assez armés», tient tout de même à rassurer le P Mahyaoui.

De son côté, l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a également rappelé «l'urgence de l'adhésion à la vaccination afin de contrôler la circulation des virus et, par là, les variants», notamment le variant B.1.1.529 (Omicron). «Les mesures barrières (port de masques de protection, distanciation physique et lavage fréquent des mains) gardent toute leur importance face à cette pandémie», a souligné l'IPA, mettant en garde que «plus le virus circule, plus la probabilité d'apparition

de variants est élevée». L'Institut a relevé que la situation épidémiologique en Afrique du Sud s'est caractérisée par «trois pics distincts de cas signalés, dont le dernier concernait principalement le variant Delta». «Ces dernières semaines, les infections ont connu une forte augmentation, coïncidant avec la détection du variant B.1.1.529. La première infection confirmée connue du B.1.1.529 provenait d'un spécimen prélevé le 9 novembre 2021», a précisé la même source. «Ce variant présente un grand nombre de mutations, dont certaines sont préoccupantes (plus de 30 mutations concomitantes)», a détaillé l'Institut Pasteur d'Algérie, préve-

nant que les données préliminaires suggèrent un «risque accru de réinfection avec ce variant, par rapport aux autres variants préoccupants».

Le nombre de cas semble augmenter dans presque toutes les provinces d'Afrique du Sud. Les diagnostics PCR actuels du SRAS-CoV-2 continuent de détecter cette variante. Plusieurs laboratoires ont indiqué que pour un test PCR largement utilisé, l'un des trois gènes cibles n'est pas détecté (appelé S gene dropout ou S gene target failure) et ce test peut donc être utilisé comme marqueur de cette variante, en attendant la confirmation par séquençage, a encore expliqué l'IPA. **L. A. R.**

LA QUESTION DU JOUR

Elections locales, une participation moyenne

Suite de la page une

Au-delà, ils auraient fait montre d'un engouement spécial ; en deçà, d'un désintérêt plus marqué qu'à l'habitude. Comme c'est la règle, leur règle devrait-on dire, ils ont voté bien plus dans les campagnes et les villes petites et moyennes que dans les grandes. Plus grande est la ville, plus faible est la participation. C'est notamment le cas d'Alger, d'Oran et de Constantine. Tizi-Ouzou, qui avait boycotté les deux échéances précédentes, a plus voté qu'Alger, ce qui en général est l'inverse. La Kabylie dans son ensemble n'a pas boycotté cette fois-ci, même si ses élections n'ont pas pour autant pris d'assaut les bureaux de vote, il s'en faut de beaucoup. Une dizaine de communes, peut-être moins, n'ont pas pris part à l'échéance faute de candidats. Tout en restant la région qui vote le moins, la Kabylie n'a pas voulu faire bande à part pour la troisième fois consécutive, on dirait pour démentir qu'elle soit gagnée au séparatisme du MAK. Il se peut aussi que ce dernier étant mis hors d'état de nuire depuis l'assassinat de Djamel Bensmail, les habitants désireux de participer à l'élection n'ont pas eu cette fois-ci à craindre sa police clandestine. Le taux de participation lors des échéances précédentes aurait été peut-être du même ordre que celui de samedi si cette dernière n'avait pas sévi. Pour autant, le MAK n'avait pas été auparavant le seul à appeler au boycott. Quoi qu'il en soit, nul appel de ce genre pour les locales de samedi, même s'il s'est trouvé un ou deux partis pour choisir de ne pas y prendre part. A l'heure où ces lignes sont écrites, les résultats par partis ne sont pas encore annoncés. N'empêche, les vainqueurs, si cela a un sens étant donné que chaque élection locale est en fait un cas à part, ce sont nécessairement les partis ayant présenté le plus grand nombre de listes. C'est en effet eux qui au final contrôleront le plus grand nombre d'Assemblées locales à travers le territoire national. Il n'en reste pas moins que dans certaines régions, la Kabylie et le centre du pays en particulier, l'implantation locale pourrait bien se révéler la carte maîtresse bien plus que la dimension nationale du parti. Ainsi de la Kabylie et du centre, où le FFS pourrait bien rafler la mise. **M. H.**

Enquête de l'Office national des statistiques

Le secteur public paie mieux ses salariés

«Le secteur privé paie moins ses salariés». En effet, selon une enquête de l'Office national des statistiques menée en 2019 auprès plus de 700 entreprises, «les salaires nets mensuels sont plus valorisés au secteur public qu'au secteur privé». Cette disparité est expliquée par la taille importante de certaines entreprises publiques et par leurs systèmes de rémunération avantageux.

«Le salaire mensuel net moyen est de 58 400 dinars dans le secteur public, alors qu'il n'est que de 34 100 dinars dans le secteur privé, soit une différence de 24 300 dinars. Le salaire net moyen mensuel d'un cadre est de 88 600 dinars dans le secteur public, contre 73 700 dinars dans le privé, celui d'un agent de maîtrise est de 64 100 dinars, contre 38 000 dinars dans le privé et enfin le salaire d'un agent d'exécution dans le public est de 40 100 dinars contre 26 900

dinars dans le privé», détaille la même source. Ce niveau «relativement élevé» du salaire dans le public s'explique par l'existence, dans ce secteur, de certaines entreprises importantes en termes d'effectifs et de chiffres d'affaires avec un système de rémunération «avantageux». C'est le cas, notamment, des entreprises activant dans les industries extractives, secteur des hydrocarbures et services pétroliers, les transports et communications et les activités financières. Dans le secteur public, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives (108 500 dinars), Transports et communication 59 600 dinars et dans l'activité financière (58 400 dinars). Par contre, ils sont relativement bas dans les secteurs de la construction des hôtels et restaurants avec un salaire de pas plus de 38 000 dinars. Dans le secteur privé, les activités les mieux rémuné-

trices sont le secteur financier (75 200 dinars), la Santé et le Commerce et réparation avec des salaires allant de 44 400 dinars à 46 300 dinars. Les activités les moins payées dans ce secteur sont les industries extractives, l'immobilier et services aux entreprises et la construction avec des salaires qui vont de 26 800 DA à 30 800 DA. Par ailleurs, l'enquête a montré que l'évolution globale des salaires entre 2018 et 2019 a connu une hausse de 2 %. Cette évolution est «relativement plus importante dans le secteur privé» avec 2,28 %, contre plus 1,8 % pour le secteur public. Globalement et par qualification, cette évolution est de plus 1,28 % pour les cadres, plus 1,46 % pour les agents de maîtrise, et de près de plus de 3 % pour le personnel d'exécution. Dans le secteur public, la hausse de salaire en 2019 par rapport à 2018 est de 1,17 % pour les cadres, 1,62 % pour les agents de maîtrise et 2,67 % pour les

agents d'exécution. Dans le secteur privé, la hausse est de 1,41 % pour les cadres, 1,26 % pour les agents de maîtrise et enfin 3,07 % pour les agents d'exécution. En outre, l'enquête indique que globalement pour l'ensemble des deux secteurs et au niveau national, le salaire est composé à hauteur de 59 % des primes et indemnités. Dans le secteur public, le salaire de base représente 46 % du salaire brut. Pour certains secteurs, la part du salaire de base est plus importante telle que l'activité financière, et le secteur des hôtels et restaurants avec, respectivement, 55 % et 53 %. Dans le secteur privé, le salaire de base représente 65 % du salaire brut. La part du salaire de base est plus importante dans les secteurs des activités financières 84 % et des hôtels-restaurants 77 %. L'enquête, réalisée en mai 2019, a été menée auprès de 705 entreprises composées de 484 entreprises publiques et de 221

privées nationales de 20 salariés et plus, représentant toutes les activités hormis l'agriculture et l'administration. L'objectif de cette enquête est de déterminer le niveau des salaires nets par qualification, activité et secteurs juridiques, ainsi que la structure du salaire brut.

Thinine Khouchi

Automobile

L'installation des équipements GPL soumise désormais à un agrément

■ L'installation des équipements permettant l'utilisation du GPL sur les véhicules automobiles est soumise désormais à un agrément délivré par le ministère chargé des Mines, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel n° 85.



Par Halim Y.

Il s'agit du décret n° 21-430, signé le 4 novembre 2021 par le Premier ministre, Benabderrahmane Aïmene, modifiant le décret n° 83-496 du 13 août 1983 relatif aux conditions d'utilisation et de distribution du gaz de pétrole liquéfié (GPL) comme carburant sur les véhicules automobiles.

Selon ce nouveau texte, «l'installation d'équipement permettant l'utilisation du GPL-carburant sur les véhicules automobiles ne peut être réalisée que par des installateurs agréés par le

ministre chargé des Mines».

Cette installation est sanctionnée par un certificat d'installation délivré par l'installateur agréé, est-il indiqué dans le décret, précisant que le modèle du certificat d'installation est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des Mines et du ministre chargé des Transports. En outre, «tout équipement permettant l'utilisation du GPL-carburant sur les véhicules automobiles doit, avant sa mise en service, être approuvé par le service compétent du ministère chargé des Mines».

Ainsi, la mise en exploitation d'équipements permettant l'utilisation du GPL-carburant sur les

véhicules automobiles n'a lieu qu'après l'obtention d'une autorisation d'utilisation du GPL-carburant délivrée par le service compétent du ministère chargé des Mines, sur la base du certificat d'installation et après contrôle et supervision des épreuves réglementaires, conformément à la réglementation en vigueur et, à défaut, selon le texte, le ministre chargé des Mines peut déléguer les organismes compétents et agréés pour effectuer le contrôle et la supervision des épreuves réglementaires sur ces équipements et pour s'assurer de leur conformité.

H. Y.

Aviculture à Mostaganem

Les petits éleveurs postulent à des encouragements

Cette fin de semaine à l'Ecole supérieure d'agronomie de Mostaganem l'activité avicole a fait débat par l'organisation d'une série de conférences. Cet événement a été organisé en coordination entre l'ESA et le Club Agresa.

Au vu de l'instabilité du marché avicole, la direction de l'école est allée droit vers la réflexion sur un thème pertinent qui concerne bien entendu d'abord l'activité d'élevage du poulet et surtout ses incidences sur le pouvoir d'achat des citoyens. Cette rencontre scientifique ayant pour thématique la viande blanche et l'œuf, a vu la participation de plusieurs partenaires spécialisés dans la filière avicole, la Direction des services agricoles, les vétérinaires, les éleveurs, professeurs, les consultants, les experts et les étudiants, pour trouver des solutions à

cette problématique. Cet état de fait s'explique par l'important déficit enregistré chez les éleveurs durant ces 3 dernières années, dû à la baisse du prix de vente du poulet de chair.

Cette situation a incité les producteurs à mettre les clés sous le paillason, ce qui a créé une pénurie du produit avicole (poussin de chair). Ce dysfonctionnement a causé la réforme anticipée du repro chair pour minimiser les pertes financières. L'aliment de bétail a connu aussi une hausse vertigineuse, du fait de la chute du dinar et l'augmentation des prix des céréales au niveau du marché international. A cet effet, les intervenants proposent la substitution d'autres aliments existants au niveau local, tels que la caroube, gland, faverolle et l'orge... au lieu d'importer le maïs et le soja. Le docteur Abdelkader Belkaiou, maître de

conférences, a expliqué que les besoins au niveau national sont de 2,3 millions voire 2,5 millions de repro chair. La demande se fait en octobre et décembre de chaque année, comme l'ont souligné les experts, le consultant Boukhalifa et les docteurs Litim, Elaffi, Sahnoun et Merouani.

Un poulet pond 156 œufs à couvrir avec tri de 152 œufs à incuber. Les pouvoirs publics importent 2,3 millions de repro chair qui nous donnent 350 millions de poulets de chair pour une population de 45 millions d'habitants, 8 poulets par personne pour un poulet qui pèse en moyenne 1,9 kg avec une consommation annuelle de 15 kg par personne. Cependant, la perturbation de la commande de repro chair influe sur la disponibilité de l'œuf à couvrir. Cela se répercute sur la production et le prix. La

situation nécessite une vision claire sur l'importation de ce produit à forte consommation. En revanche, la production du poussin requiert la maîtrise de 3 facteurs, la disponibilité du poussin de chair avec un prix raisonnable, l'aliment par des moyens d'élevage moderne à l'image de l'élevage en cage (l'indice de conversion). L'assistance composée de cadres, de vétérinaires et de zootechniciens recommande l'encouragement des petits éleveurs. Dans l'optique de stabiliser la production du poulet de chair et réguler le marché, l'administration doit lever ses restrictions. L'outil de production doit être modernisé et pour ce faire les octrois de prêts bancaires doivent accompagner les jeunes éleveurs. L'activité avicole doit être un secteur dominant pour la garantie alimentaire.

Lotfi Abdelmadjid

Relevant du domaine privé de l'Etat

Les conditions de mise en valeur des terres agricole fixées

Les modalités de mise en valeur des terres à vocation agricole relevant du domaine privé de l'Etat dans le cadre de la concession ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n° 85, impliquant notamment l'obligation pour le concessionnaire d'engager les travaux de mise en valeur dans un délai n'excédant pas six mois. Selon ce décret n° 21-432, signé le 4 novembre 2021 par le Premier ministre, Benabderrahmane Aïmene, «l'attribution des terres à mettre en valeur est effectuée par voie de concession, assortie d'un cahier des charges signé par le bénéficiaire et visé, selon le cas, par l'Office national des terres agricoles (ONTA) ou par l'Office de développement de l'agricultu-

re industrielle en terres sahariennes (ODAS)». Le cahier des charges stipule que tout manquement du concessionnaire à ses obligations sera relevé dans un procès-verbal de constat établi par les agents de contrôle.

Le texte définit le manquement aux obligations par le non-lancement des travaux de mise en valeur après une période de six mois, le non-respect des prescriptions techniques lors de la réalisation de forages, la non-exploitation des terres concédées durant une campagne agricole sans motif valable ou le détournement de la vocation de la parcelle concédée.

Les manquements impliquent également la location ou la sous-location de tout ou d'une partie des parcelles, la conclusion ou

la résiliation de tout accord ou partenariat sans approbation préalable de l'ONTA de la wilaya ou le non-paiement des redevances domaniales durant deux années consécutives.

La concession des terres du domaine privé de l'Etat à mettre en valeur est consentie pour une durée maximale de 40 ans, renouvelable à la demande du concessionnaire. La concession est consentie contre paiement d'une redevance annuelle fixée par la loi de finances.

Selon le décret, «il est entendu par mise en valeur, toute action tendant à mettre en production et à valoriser le potentiel du patrimoine foncier à vocation agricole, afin de permettre une production, annuelle ou pluriannuelle, destinée à la consumma-

tion humaine, animale ou industrielle, directement ou après transformation».

Les périmètres de mise en valeur sont identifiés par l'ONTA, en concertation avec les services techniques concernés de wilaya, sur la base de la disponibilité des terres et créés par arrêté du wali sur proposition de l'Office.

Dans le cadre de l'investissement agricole pour la mise en valeur, des avis d'appels à candidature doivent être lancés, par voie électronique, selon le cas, par l'ONTA ou par l'ODAS.

La demande de concession est accompagnée d'un dossier comprenant notamment le business plan du projet d'investissement, les justificatifs de la capacité financière du porteur du projet et des statuts régissant les

personnes morales.

Par ailleurs, l'acte de concession prend fin à l'expiration de la durée de la concession lorsque celle-ci n'est pas renouvelée, à la demande du concessionnaire, à la suite de la résiliation de l'acte de concession pour manquement aux obligations du cahier des charges et du business plan du projet d'investissement ou en cas de décès du concessionnaire ou de dissolution de la personne morale.

En outre, les bénéficiaires de terres dans le cadre des différents dispositifs de mise en valeur, dont la procédure d'attribution n'a pas été finalisée, sont tenus de se conformer aux dispositions de ce décret dans un délai de 12 mois.

Hani Y.

Gazoducs reliant l'Algérie à l'Italie

Eni cède une partie de ses participations à Snam

■ Le groupe énergétique italien Eni a annoncé avoir cédé 49,9 % de ses participations dans les gazoducs qui alimentent l'Italie par le gaz algérien, à la société italienne spécialisée dans les infrastructures énergétiques, Snam.

Par Samia Y.

«**E**ni et Snam ont conclu un accord pour la vente par Eni à Snam d'une participation de 49,9 %, détenue directement et indirectement, dans certaines sociétés exploitant deux groupes de gazoducs internationaux reliant l'Algérie à l'Italie», lit-on dans un communiqué publié samedi sur le site web du groupe italien. Cette transaction comprend notamment le gazoduc onshore Trans Tunisian Pipeline Company (TTPC), allant des frontières algéro-tunisiennes à la côte tunisienne, et le gazoduc offshore Trans-Mediterranean Pipeline Company (TMPC) reliant la côte tunisienne à l'Italie.

En vertu de cet accord, Eni apportera l'intégralité de sa participation dans les deux gazoducs à une société italienne nouvellement constituée «NewCo» dans laquelle Eni continuera à détenir une participation de 50,1 %, tandis que les 49,9 % restants seront vendus à Snam pour 385 millions d'euros, selon le communiqué. La Snam financera

cette transaction avec ses propres ressources financières, a-t-on encore précisé.

Selon le communiqué d'Eni, «la transaction permettra de créer des synergies entre les domaines d'expertise respectifs des deux parties dans le transport de gaz sur une voie stratégique pour la sécurité de l'approvisionnement de gaz naturel en Italie», favorisant les initiatives potentielles de développement dans le secteur de l'hydrogène en provenance d'Afrique du Nord». Le P-DG d'Eni, Claudio Descalzi, cité dans le communiqué a commenté : «Cette transaction nous permet de libérer de nouvelles ressources à utiliser sur notre parcours de transition énergétique, tout en maintenant la gestion d'une infrastructure stratégique avec la Snam pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel du pays».

Soulignant le «rôle clé» du gaz dans la transition énergétique, M. Descalzi a estimé qu'il était «important de maintenir la disponibilité et la diversification des voies d'approvisionnement pour cette ressource». Pour sa part, le P-DG



de Snam, Marco Alvera, a indiqué que l'Afrique du Nord représentait une «zone clé pour le gaz», mais elle pourrait devenir, également, à l'avenir, «une plaque tournante pour la production d'énergie solaire et d'hydrogène vert».

S. Y.

Allemagne

Les banques vulnérables à une remontée des taux

Le système financier allemand est vulnérable aux scénarios de remontée des taux d'intérêt, jugée probable si l'inflation devait rester élevée plus longtemps que prévu, affirme la Banque fédérale d'Allemagne. L'inflation en Allemagne, qui bat des records depuis l'été, devrait culminer à près de 6 % en novembre en raison de l'envolée des prix de l'énergie, des pénuries de matériel et d'un effet mécanique lié au taux de TVA provisoirement abaissé en 2020.

Ces facteurs sont jugés temporaires et la progression des prix devrait ralentir en 2022, mais les économistes n'excluent

plus un pic plus durable que prévu.

«Le risque d'une hausse de l'inflation à moyen terme s'est accru, faisant que les taux d'intérêt sur les marchés financiers pourraient augmenter sensiblement», a expliqué Claudia Buch, vice-présidente de la «Buba», lors de la présentation d'un rapport annuel sur la stabilité financière.

«Cela entraînerait des corrections de marché et des pertes de prix sur des actifs et frapperait particulièrement les banques, car leurs coûts de financement augmenteraient pendant que, d'autre part, leurs revenus n'augmenteraient que lentement», a-t-elle ajouté. L'institut cite le fait que

50 % des crédits immobiliers en Allemagne, accordés ces derniers temps à des conditions très favorables, comportent une clause de fixation des taux d'intérêt supérieure à 10 ans. La Bundesbank estime que ce risque de taux d'intérêt affecterait principalement les petites et moyennes banques, tandis que les grandes banques ont davantage recours aux opérations de couverture pour compenser ce risque. Pour l'heure, le secteur financier allemand est jugé dans l'ensemble robuste malgré le recul l'an dernier du PIB allemand de près de 5 %.

Aussi, «la résilience des banques n'a

pas été sérieusement mise à l'épreuve» en raison d'amples mesures gouvernementales qui ont permis de limiter les impayés et faillites d'entreprises.

Mais «nous ne devons pas prolonger la situation particulière de ces dernières années», a prévenu M^{me} Buch. En cas de nouvelle crise grave avec une augmentation possible des faillites, les «mesures d'aide de l'Etat d'une ampleur similaire (à celles de 2020 et 2021) ne peuvent alors être envisagées», selon elle. «Le secteur financier serait alors plus sévèrement touché», conclut la Bundesbank.

Farid L.

Forum sur la coopération sino-africaine

Début de la 8^e Conférence ministérielle aujourd'hui à Dakar

La 8^e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) se tiendra aujourd'hui et demain dans la capitale du Sénégal, Dakar, autour du thème «Approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagée sino-africaine dans la nouvelle ère».

Les 55 membres du FCSA discuteront, deux jours durant, au Centre international de conférences Abdou-Diouf, des grandes stratégies de l'amitié sino-africaine et dessineront les contours d'un plan pour le lancement d'un nouveau chapitre de coopération entre l'Afrique et la Chine, notamment, pour la période post-Covid19.

Les débats porteront, essentiellement, sur les voies et moyens de renforcer la coopé-

ration dans des «domaines clés» tels que la santé, l'investissement, le commerce, l'industrie, l'agriculture, le changement climatique et l'économie numérique, entre autres.

Le président chinois, Xi Jinping, participera à la cérémonie d'ouverture de la Conférence et prononcera un discours par visioconférence, a indiqué la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Hua Chunying.

Selon des données rapportées par l'agence Chine-Nouvelle, l'investissement chinois dans des projets d'infrastructure en Afrique a atteint, de 2016 à 2020, près de 200 milliards de dollars.

Depuis la création du FCSA en 2000, les entreprises chinoises ont contribué à la réalisation et la modernisation en Afrique de «plus de 10 000 kilo-

mètres de chemins de fer, près de 100 000 kilomètres d'autoroutes, près de 1 000 ponts et

100 ports, ainsi que 66 000 kilomètres de lignes de transmission et de distribution

d'électricité», selon les mêmes données.

N. T.

Union européenne

Bruxelles propose des mesures pour développer les marchés de capitaux

La Commission européenne a dévoilé des mesures pour développer les marchés européens de capitaux, encore trop morcelés entre les différents pays de l'Union européenne.

Le paquet de propositions législatives adopté à Bruxelles «est un pas en avant pour créer une union des marchés de capitaux», a affirmé la commissaire aux services financiers, Mairead McGuinness, lors d'une conférence de presse. L'Europe souhaiterait pouvoir bénéficier d'effets d'échelle comparables au marché américain.

«Aujourd'hui, il y a trop de barrières entre les marchés nationaux de capitaux au sein de l'UE et il faut les faire tomber», a-t-elle expliqué.

Des marchés de capitaux efficaces permettent aux entreprises de financer plus facilement leurs projets et aux particuliers de trouver de meilleures offres d'investissement.

La Commission entend notamment améliorer l'accès aux données financières et aux indicateurs de développement durables des entreprises. Pour cela, elle propose la création d'un point d'accès unique aux informations concernant les sociétés, leur donnant une plus grande visibilité auprès des investisseurs. Ces informations en format numérique seront accessibles gratuitement.

L'exécutif européen souhaite réviser le règlement relatif aux fonds européens d'investissement à long terme (ELTIF) afin de renforcer l'attrait de ces produits pour les investisseurs. Le seuil minimal d'investissement de 10 000 euros imposé aux particuliers serait supprimé et les règles imposées aux professionnelles simplifiées.

R. E.

Réchauffement climatique

Les projections de l'ONU sont trop optimistes, selon une étude

■ *Malgré les engagements pris par les pays signataires de l'accord de Paris, les auteurs d'une étude parue dans la revue "Climate Change" estiment que la température moyenne sur Terre pourrait augmenter de 2,2 °C à 2,9 °C d'ici à 2100.*

Par Samy Y.

Brande-Bretagne

La tempête Arwen fait deux morts dans le nord du pays

Le nord du Royaume-Uni est frappé de plein fouet samedi par la tempête Arwen, qui a privé des dizaines de milliers de personnes d'électricité et entraîné la mort de deux hommes.

Le Met Office, agence météorologique britannique, a prévenu attendre dans la journée de samedi de «très fortes rafales», après une nuit passée en niveau d'alerte rouge pour le vent et qui a vu «une grande partie du Royaume-Uni» frappée par des rafales «dommageables».

Le pays est désormais placé en alerte orange ou jaune selon les régions, mais l'agence météorologique conseille toujours de ne se déplacer qu'en cas d'absolue nécessité.

En Irlande du Nord, un homme est décédé vendredi, lorsque sa voiture a été heurtée par la chute d'un arbre, a indiqué la police. Un autre a perdu la vie dans le nord-est de l'Angleterre, lorsqu'un arbre lui est tombé dessus. En Ecosse, plusieurs lignes ferroviaires ont été interrompues entre Edimbourg, Glasgow et d'autres villes majeures, après qu'une grande soufflée par les vents a atterri sur les rails. De nombreuses routes des régions écossaises les plus touchées sont par ailleurs fermées à cause de débris sur les voies. Environ 120 camions se sont fait surprendre par la météo et sont désormais «coincés dans la neige» sur une autoroute du nord de l'Angleterre, a annoncé, samedi, la police routière, qui a déployé un chasse-neige pour essayer de résoudre la situation. Le fournisseur d'énergie Northern Powergrid estime que de violentes rafales ont privé d'électricité 55 000 de leurs clients dans le nord de l'Angleterre et notamment dans le comté de Northumberland, où la ville de Brizlee Wood a subi des vents à près de 160km/h, selon les relevés du Met office. De nombreuses vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des vents hurlants et une mer déchaînée à travers le pays.

«Les gens doivent rester loin de la côte car les vagues représentent un danger pour la vie», a averti samedi le Met office.

R. E.

Une mauvaise nouvelle pour la planète. Les projections de réchauffement élaborées par l'ONU à partir des engagements et des politiques de réduction d'émissions de gaz à effet de serre sont plus incertaines qu'on ne le pense, insiste une étude publiée dans la revue «Nature Climate Change» (en anglais).

Selon les dernières estimations de l'ONU, malgré les nouveaux engagements à 2030 annoncés juste avant et pendant la conférence sur le climat COP26, le monde se dirige toujours vers un réchauffement

«catastrophique» de 2,7 °C d'ici à la fin du siècle, loin des objectifs de l'accord de Paris de le limiter en deçà de +2 °C, si possible +1,5 °C, par rapport à l'ère pré-industrielle.

«On regarde où les politiques nous emmènent».

Mais la plupart des projections climatiques se basent sur des modèles qui partent de la température finale souhaitée pour 2100 – +1,5 °C ou +2 °C par exemple – et cherchent à rebours à établir quels leviers seraient nécessaires pour y parvenir, en ajustant des variables comme l'utilisation du charbon ou le développement des renouvelables.

Mais «notre étude est une prévision», insiste le chercheur Glen Peters. «Nous modélisons où les politiques existantes nous emmènent et nous regardons où nous arrivons». Sept groupes de modélisation climatique ont utilisé cette méthode pour évaluer les engagements pris pour 2030 par les quelque 200 pays signataires de l'accord de Paris.



Résultat, des estimations allant de +2,2 °C à +2,9 °C.

Mais si les chiffres eux-mêmes ne sont pas si éloignés de ceux de l'ONU, les chercheurs mettent en avant leur manque de certitude. A cause de la «précision trompeuse» des annonces

faites pendant la COP26 de Glasgow, «les pays pourraient croire qu'ils font des progrès alors que l'inverse est peut-être vrai», commente l'auteure principale de cette étude, la Norvégienne Ida Sognaas.

S. Y.

Émissions de gaz à effet de serre au Canada

Rapport accablant du commissaire à l'environnement

Le commissaire à l'environnement déplore dans son analyse trois décennies d'«occasions ratées» dans le combat contre les changements climatiques au Canada. Jerry DeMarco affirme que 30 ans d'engagements pris par le gouvernement fédéral pour réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada ont abouti à une hausse des émissions de plus de 20 % depuis 1990.

«C'est 30 ans de cibles, d'objectifs et de plans, mais pas de résultats. Ça c'est la leçon qu'on a tirée de cette histoire du Canada en matière de changement climatique. Ce n'est pas une grande épopée des plus grands exploits, c'est d'échec en échec. Je suis déçu de ça, mais je regarde l'avenir, et on a le temps pour faire des progrès, améliorer le résultat au Canada», a affirmé le commissaire à l'environnement du Canada, en conférence de presse, à la suite du dévoilement de cinq rapports. Parmi les leçons de l'action et de l'inaction climatique du Canada, la première à tirer est qu'un leadership et une coordination plus efficaces sont nécessaires pour faire progresser les engagements envers la lutte contre les changements climatiques.

D'autres leçons portent sur le besoin de réduire la dépendance du pays aux secteurs qui rejettent de grandes quantités d'émissions, de s'adapter aux effets des changements climatiques, d'accroître la sensibilisation du public et d'investir dans

un avenir résilient face aux changements climatiques.

Le commissaire souligne que la pandémie de COVID-19 a montré qu'une action concertée du gouvernement permet d'éviter les pires effets d'une crise. «Les changements climatiques, comme les pandémies, constituent une crise mondiale, une crise sur laquelle les experts tirent la sonnette d'alarme depuis des décennies», a affirmé M. DeMarco par communiqué. «Les deux posent des risques pour la santé humaine et l'économie, et, dans les deux cas, l'ensemble de la société doit intervenir pour protéger les générations actuelles et futures», a-t-il ajouté.

Fonds de réduction des émissions : problème de conception

Le commissaire à l'environnement a déclaré qu'un programme fédéral d'aide durant la pandémie pour le secteur pétrolier et gazier qui était censé conserver les emplois et réduire les émissions de gaz à effet de serre n'était pas conçu pour faire l'une ou l'autre de ces choses.

«C'est un programme qui a besoin d'une grande amélioration», a déclaré jeudi le commissaire Jerry DeMarco à propos du Programme côtier et infraco-tier du Fonds de réduction des émissions (FRE).

Le programme de 675 millions a été annoncé en avril 2020 pour aider l'industrie à res-

ter à flot dans un contexte de réduction massive de l'utilisation de combustibles fossiles au cours des premières semaines de la pandémie de Covid-19. Le programme finance des projets visant à aider les sociétés pétrolières et gazières à respecter ou à dépasser les réglementations les obligeant à réduire le méthane, qui s'échappe ou est intentionnellement évacué pendant la production.

L'audit de M. DeMarco, dévoilé jeudi, indique que le processus utilisé par le ministère des Ressources naturelles pour calculer les émissions manque de transparence. Il souligne également que les réductions d'émissions revendiquées étaient basées sur des données obsolètes sur les émissions existantes, et que le programme ne garantissait pas que les entreprises utilisaient l'argent pour de nouveaux projets qu'elles n'auraient pas réalisés autrement. Le rapport affirme que les deux tiers des candidats aux 40 projets financés au premier tour ont admis que les fonds les aideraient à augmenter la production. Mais ni eux ni le gouvernement fédéral n'ont tenu compte de l'augmentation des émissions qui en résulteraient.

M. DeMarco a déclaré qu'il était «déçu» de la conception et de la mise en œuvre du programme, ainsi que de la réponse du ministère à l'audit. Il a déclaré que le ministère n'était pas d'accord avec toutes les conclusions de l'audit, défendait

certaines des pratiques, et que cela n'augure rien de bon pour les correctifs. Plus de 80 % du financement du FRE n'ont pas encore été octroyés et, selon le commissaire, il n'est pas trop tard pour corriger le programme afin qu'il fonctionne. «Sur la base de leurs réponses, je ne suis pas optimiste, mais il y a toujours la possibilité qu'ils voient la sagesse d'apporter des correctifs», a-t-il déclaré. Le gouvernement a soutenu que le programme réduirait finalement les émissions de gaz à effet de serre dans une tranche de 5,1 à 8,8 millions de tonnes, mais l'audit indique que les 5,1 premiers millions de tonnes seraient atteints simplement si les entreprises se conforment à la réglementation sur le méthane. L'audit indique que seuls les 3,7 millions de tonnes restants peuvent être attribués au fonds de réduction des émissions, pour aider les entreprises à dépasser ces réglementations. Mais le ministère a reconnu que l'atteinte des objectifs nécessitera que la quasi-totalité des 610 sociétés pétrolières et gazières admissibles reçoivent un financement et l'utilisent pour dépasser la réglementation sur le méthane. M. DeMarco dit que non seulement cela est trop ambitieux, mais que le gouvernement a affirmé qu'il avait atteint 3,1 millions de tonnes de réductions d'émissions pour les 40 premiers projets réalisés par 15 entreprises.

Lyes B.

Festival de la littérature et du cinéma féminins de Saïda

Une édition sous le thème «L'autre regard»

■ Le quatrième Festival national de la littérature et du cinéma féminins de Saïda, prévu du 11 au 15 décembre, sera animé par une sélection littéraire dans les trois langues (arabe, tamazight et français) ainsi que par la projection de plusieurs films algériens aux thématiques en lien avec la promotion de la femme, indiquent les organisateurs dans un communiqué.



Par Abla selles

Sous le slogan «L'autre regard», la quatrième édition de ce festival, qui revient «après le succès des précédentes éditions», accueillera dans le strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du coronavirus, des hommes et des femmes de lettres de renom, à l'instar de Waciny Laredj, Maïssa Bey, Sabiha Benmansour, Aldjia Bouhar, Chabha Bengana, Hadjer Kouidri, Zineb Sekkal et Chaïmaa Bendjoudi.

D'un autre côté, plusieurs longs métrages aux contenus mettant en valeur la femme et son droit «irréversible» à dispo-

ser de sa vie, seront projetés : «Saliha» (2021) de Mohamed Sahraoui, «Juventus Timgad» (2016) de Fabrice Benbaouche, «143 rue du désert» (documentaire-2019) de Hassen Ferhani, «Elle nous regarde» (2020) de Lyna Zerrouki, «L'Etoile d'Alger» (2016) de Rachid Belhadj et «Papicha» (2019) de Mounia Meddour, entre autres, présentent encore les organisateurs.

Dans les différentes salles d'exposition, poursuit le communiqué, des ciné-concerts inédits et des ateliers d'effets spéciaux seront également en libre accès, dans une édition qui offrira l'opportunité au grand public de se rapprocher des artistes et comédiens d'autres courts métrages présélectionnés pour le

concours du Grand prix, présentés par leurs réalisateurs.

A cet effet, un jury sera constitué de Tahar Boukella, président, Yasmine Chouikh et Rania Serouti, membres, pour la nomination du Grand Prix et de la meilleure interprétation féminine.

Lors de l'ouverture de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec la wilaya de Saïda, un hommage sera rendu à Yamina Chouikh et à «Nedjwa», de son vrai nom Ghania Benstiti, célèbre animatrice de télévision de l'émission des années 1980, «Nadi El Atfal» (Club des enfants), conclut le communiqué.

A. S.

Musique

Il y a cinq ans s'éteignait Amar Ezzahi

Il y a cinq ans s'éteignait la voix de Amar Ezzahi, un monument de la musique algérienne qui aura hissé le chaâbi à des sommets musicaux et spirituels en incarnant, pendant cinquante ans, l'esprit et la lettre d'un art populaire auquel il voua, loin des projecteurs, toute son existence.

Disparu le 30 novembre 2016, «Cheikh Leblad», comme l'ont surnommé ses innombrables fans, aura légué une œuvre musicale impressionnante de richesse et composée essentiellement d'enregistrements de fêtes familiales qu'il avait choisi d'animer exclusivement depuis sa dernière apparition sur scène,

en 1987.

De la chansonnette avec laquelle il débute sa carrière dans les années 1960 en interprétant les textes du compositeur Mahboub Bati, jusqu'aux pièces du Melhoun (poésie populaire) dont il exhume les trésors, en passant par l'andalou, Ezzahi aura imposé un style fait d'improvisations, de virtuosité musicale et d'interprétation qui lui vaudra le surnom de «Soltane Lehwa» (Roi des airs musicaux).

Cette aisance avec les changements de rythme et de mode, mais aussi dans l'interprétation, lui a été inspirée par ceux qu'il considérait lui-même comme des mentors, avec qui il a beau-

coup collaboré et appris, Boudjemâa El Ankis, Mahboub Bati et Mohamed El Badji.

«Soltane Lehwa» aura surtout contribué à ouvrir le chaâbi sur d'autres genres, musique classique, bande originale de film et même variété française font leur apparition dans ses morceaux avec une sonorité locale.

Dans un des rares entretiens accordés au regretté Hamid Kechad de la Radio algérienne à la fin des années 1980, Amar Ezzahi avait fait part de son goût prononcé pour la musique andalouse et la musique classique universelle, des genres qu'il a réussi à intégrer harmonieusement à sa propre vision du chaâ-

bi, appuyés par des textes, parfois rares, de grands poètes du Maghreb. De grands noms de la musique chaâbi, à l'image de Mehdi Tamache, Abderrahmane El Kobi, Abdelkader Chaou ou encore Kamel Fardjallah, considèrent Amar Ezzahi comme un artiste qui a sublimé les bases de ce genre tout en restant modeste et populaire.

Chanteur et ancien élève d'El Hadj Mhamed El Anka, Kamel Fardjallah, également enseignant de musique, a évoqué un artiste qui a «sacré sa vie pour son art, tel une bougie, qui s'est consumée pour éclairer son public». Il lui reconnaît également le mérite d'avoir «dévelop-

pé et sublimé les bases du chaâbi et d'avoir réhabilité un grand nombre de vieux qcid oubliés».

Considéré comme un des maîtres de la chanson populaire algérienne, Amar Ezzahi, Amar Aït Zaï de son vrai nom, a débuté sa carrière à la fin des années 1960 en s'inspirant du style d'un autre grand interprète, Boudjemâa El Ankis (1927-2015).

Réputé pour sa discrétion, l'artiste a animé pendant près de cinquante ans des fêtes familiales.

L. B.

Datant de l'an 1600 av.J-C Des objets en bronze découverts dans le Hunan (Chine)

Deux objets en bronze datant de la dynastie Shang (1600-1046 av. J.-C.) ont été découverts dans la province centrale du Hunan, a indiqué l'Institut provincial des reliques culturelles et de l'archéologie à des médias. Un récipient à vin en bronze, à la forme rare, frappé d'un motif unique de face d'animal aux yeux globuleux pesant 13,45 kg, a été découvert dans le village de Yongqing, dans la ville de Miluo. Un autre pot de bronze, pesant 2,25 kg, datant de la même dynastie, a également été, en même temps, mis au jour dans le village, par des chercheurs-archéologues qui pensent que cette double découverte va enrichir la compréhension de la culture du bronze dans le bassin du fleuve Yangtsé, dans le sud de la Chine, et fournir des données importantes pour l'étude de l'ancienne civilisation chinoise du bronze.

F. H.

Selon son réalisateur Olivier Baroux

Il y aura bien un 5^e volet des «Tuche»

Ils ont déjà trouvé «une vraie bonne idée» pour la suite. Alors que le quatrième volet des aventures de la famille Tuche est attendu en salles le mercredi 8 décembre, le réalisateur Olivier Baroux vient d'annoncer à nos confrères de «La Voix du Nord» qu'une suite était au programme.

«Vu qu'on a trouvé l'idée du 5 y a pas longtemps et qu'on est très excités par cette idée, je pense – sans jamais dire jamais – que j'aurai peut-être fait le tour après le 5», a expliqué au quoti-

dien local le membre du duo comique «Kad et O» avec Kad Merad. Une manière d'assurer qu'il réalisera donc bien un cinquième volet pour continuer à faire exister la famille du patriarche Jeff Tuche, incarné depuis dix ans par Jean-Paul Rouve.

Et Olivier Baroux va même plus loin : «Je passerai la main après le 5. Mais je ne veux pas que ça s'arrête ! Je continuerai peut-être même d'écrire...» En clair, il y a fort à parier que la saga cinématographique qui n'a

cessé de conquérir un public plus large à chaque nouveau film (1,5 million de spectateurs en salle pour le premier, 4,6 pour le deuxième et 5,6 pour le troisième) ne s'arrête pas de sitôt.

«Du sang neuf ferait du bien et un jeune réalisateur pourrait s'y coller», avance encore l'humoriste, «à partir du 6 donc, s'il y a un 6...». «Si ça marche et si le public nous suit toujours, il y aura un 6 et peut-être que ce sera quelqu'un d'autre qui le fera», conclut-il auprès de «La Voix du Nord». Surtout si le qua-

trième volet est un succès, en dépit de l'épidémie de Covid qui freine considérablement le retour à des chiffres comparables à l'avant-crise sanitaire. Et qui a repoussé plusieurs fois la sortie du film, prévu à Noël dernier puis début 2021. Désormais attendu en salles mercredi 8 décembre, il met en scène la célèbre famille de Bouzouls dans un réveillon tendu avec une branche de la famille encore jamais vue, avant que Jeff Tuche se lance un nouveau défi laborieux.

M. K.

Décès

La romancière Almudena Grandes est morte

L'écrivaine et journaliste espagnole Almudena Grandes, passée à la postérité pour un roman érotique avant de faire sensation plus récemment pour une histoire de

l'Espagne contemporaine, est décédée ce samedi 27 novembre, a annoncé le Premier ministre espagnol, saluant «une référence de notre temps».

Agée de 61 ans, elle avait

annoncé en octobre souffrir d'un cancer. «Nous perdons une des écrivaines de référence de notre temps. Engagée et courageuse, et qui a raconté notre histoire récente avec un point de vue

progressiste. Ton souvenir, ton œuvre, seront toujours avec nous, Almudena Grandes», a tweeté le Chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez.

C. W.



Cybersurveillance en Égypte

La société française Nexa Technologies mise en examen pour «complicité de torture»

■ Accusée d'avoir vendu du matériel de cybersurveillance au régime du président Al-Sissi en Égypte qui lui aurait permis de traquer des opposants, la société française Nexa Technologies a été mise en examen à Paris en octobre pour «complicité d'actes de torture et de disparitions forcées».

Par Mourad M.

Environ quatre mois après les mises en examen de quatre dirigeants et cadres de la PME, celle de Nexa, en tant que personne morale, a été prononcée le 12 octobre, a appris, hier, l'AFP de source proche du dossier, confirmée par une source judiciaire.

Contacté, l'avocat de Nexa Technologies, M^r François Zimeray, n'a pas souhaité faire de commentaires.

Une information judiciaire avait été ouverte en 2017 à la suite d'une plainte de la FIDH et de la LDH déposée avec le soutien du Cairo Institute for Human Rights Studies.

Celle-ci s'appuyait sur une enquête du magazine «Télérama», révélant la vente en 2014 d'un système d'écoute à 10 millions d'euros pour lutter – officiellement – contre les Frères», l'opposition islamiste en Égypte.

Appelé «Cerebro», ce programme permet de traquer en temps réel les communications électroniques d'une cible, à partir d'une adresse mail ou d'un numéro de téléphone par

exemple. Les ONG accusaient ce logiciel d'avoir servi la vague répressive contre les opposants d'Abdel Fatah al-Sissi.

L'enquête menée par le «pôle crimes contre l'humanité» du tribunal judiciaire de Paris doit ainsi notamment déterminer si un lien entre l'utilisation de la surveillance et la répression peut être démontré.

Nexa est dirigée par d'anciens responsables d'Amesys, visée par une autre information judiciaire depuis 2013 pour avoir vendu au régime de Mouammar Kadhafi, entre 2007 et 2011, un logiciel appelé à l'époque «Eagle» – ancêtre de «Cerebro» – et qui aurait servi à arrêter des opposants libyens.

Dans cette enquête, Amesys et celui qui en fut le président jusqu'en 2010 ont aussi été mis en examen en juin.

Par ailleurs, selon une source proche du dossier confirmant une information de «Libération», les enquêteurs de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH) soupçonnent Nexa d'avoir voulu vendre un système tactique d'interception cellulaire baptisé «Alpha Max» au maréchal Haftar,

homme fort de l'Est de la Libye.

Dans un rapport de synthèse dont l'AFP a eu connaissance, les enquêteurs indiquent qu'un des dirigeants mis en examen dans le volet égyptien avait reconnu en audition «cette vente entre Nexa et l'Armée nationale libyenne du maréchal Haftar».

Des documents contractuels entre Advanced Middle East System, autre entité de droit émirati créée en parallèle de Nexa Technologies en 2012, et le ministère libyen des Communications et de l'Information technologique de Benghazi ont été saisis en perquisition.

La Libye est depuis 2011 sous le coup d'un embargo de l'ONU sur les armes et matériels assimilés, et l'Armée nationale libyenne n'est pas reconnue par la communauté internationale.

Pour les enquêteurs, ces faits pourraient relever de l'«association de malfaiteurs en vue de commettre des tortures ou des actes de barbarie».

Mais pour l'instant, selon une source proche du dossier, le parquet national antiterroriste (Pnat), compétent en matière de crimes contre l'humanité, n'a pas



élargi l'information judiciaire à ces faits. Il a expliqué à l'AFP qu'il se positionnerait «par rapport à ces infractions au regard des investigations qui sont en cours».

Dans un communiqué, Nexa Technologies a démenti avoir «contracté, de quelque façon que ce soit, avec la Libye».

Elle a expliqué que c'était Advanced Systems, «société sœur de Nexa Technologies de droit émirati», qui avait signé en septembre 2020 «un contrat d'intermédiation avec plusieurs fabricants européens – sous condition suspensive de l'obtention de toutes les autorisations d'exporta-

tion (européennes, américaines et émiraties) – et avec une autre société émiratie pour le ministère des Télécommunications et de l'Information de l'Est de la Libye».

Un contrat dont la «finalité était l'antiterrorisme et la lutte contre la criminalité organisée», dans le strict respect des droits de l'Homme», a-t-elle précisé.

Mais «les autorisations d'exportation n'ayant pas été délivrées, ce contrat n'a pas pris effet et lacompte a été retourné au client», a indiqué Nexa, assurant que «l'ensemble des documents confirmant ces éléments seraient communiqués à la justice».

M. M.

Ph. > D. R.



Commentaire

Traversées

Par Fouzia Mahmoudi

Si la France et le Royaume-Uni se livrent une guerre sourde à cause des zones de pêche, conséquence directe du Brexit, les Français et les Britanniques ont encore d'autres sources de conflits. Plus particulièrement, la situation des migrants qui embarquent à Calais en France pour rejoindre la Grande-Bretagne. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a, il y a quelques jours, demandé au président français Emmanuel Macron de reprendre les migrants arrivant en Angleterre depuis la France, au lendemain d'un naufrage dans la Manche qui a vu 27 personnes perdre la vie. «Je propose que nous mettions en place un accord bilatéral de réadmission pour permettre le retour de tous les migrants illégaux qui traversent la Manche», a détaillé le dirigeant britannique dans une lettre au chef de l'État français publiée sur Twitter. Rappelant que «l'UE a conclu des accords de réadmission avec des pays comme la Biélorussie et la Fédération de Russie», Boris Johnson a dit «espérer qu'un tel accord puisse être également conclu avec le Royaume-Uni rapidement». «Cette mesure aurait un effet immédiatement et réduirait considérablement, voire arrêterait, les traversées, sauvant ainsi des vies en brisant fondamentalement le modèle économique des gangs criminels», a-t-il ajouté. Cette déclaration intervient alors que Londres et Paris tentaient jusqu'ici de taire leurs désaccords et d'améliorer la coordination internationale après le naufrage d'un navire mercredi dans la Manche, qui a entraîné la mort de 27 migrants. Ce drame est le plus meurtrier depuis la hausse, en 2018, des traversées migratoires de la Manche, face au verrouillage croissant du port français de Calais et du tunnel ferroviaire, empruntés jusqu'à par les migrants tentant de rallier l'Angleterre. Parmi les victimes figurent 17 hommes, 7 femmes et 3 jeunes, il y aurait 2 survivants, selon une source judiciaire française. Les relations entre Paris et Londres continuent ainsi à se détériorer et même à prendre une tournure belliqueuse sur fond de crise de migrants et de guerre de territoires. Reste à voir si les politiques des deux côtés de la Manche vont tenter dans les prochains jours de calmer la situation pour ne pas laisser les choses aller trop loin, ou si au contraire la pente glissante sur laquelle se sont engagées les deux nations va les mener à une crise diplomatique en bonne et due forme. F. M.

Éthiopie

Abiy affirme que l'armée «va détruire» les rebelles

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a déclaré, samedi dans une vidéo affirmant le montrer sur le champ de bataille, que l'armée allait «détruire» les rebelles du Tigré, avec lesquels son gouvernement est en guerre depuis plus d'un an.

L'annonce, cette semaine, de son départ au front pour mener les opérations militaires a notamment suscité le soutien d'artistes et d'athlètes, dont le légendaire marathonien Haile Gebreselassie, qui ont participé samedi à une cérémonie à Addis Abeba, la capitale sur laquelle menacent de marcher les rebelles. «Vous êtes en train de complètement détruire l'ennemi, il n'y a pas de retour en arrière sans victoire», a déclaré M. Abiy à l'attention de l'armée, dans une vidéo de 34 minutes postée samedi sur Twitter par le bureau du Premier ministre.

«Nous allons gagner, l'ennemi se disperse, il y a des zones que nous devons contrôler», a ajouté le prix Nobel de la paix 2019. «Jusqu'à ce que nous détruisions l'ennemi, il n'y aura pas de repos». Mercredi, les autorités ont annoncé sur un média d'État que M. Abiy avait laissé la gestion des «affaires courantes» à son vice-Premier ministre, Demeke Mekonnen.

Vendredi, un autre média d'État a diffusé ce qu'il disait être les premières images de M. Abiy, un ancien lieutenant-colonel, en uniforme, sur le front.

En plus de promettre d'«enterrer» l'ennemi, le Premier ministre y a assuré que l'armée avait pris le contrôle de la ville de Kassagita (dans la région Afar, qui borde l'est du Tigré) et prévoyait notamment de reprendre à proximité le district de Chifra, plus au nord.

Ces déclarations interviennent au terme d'une semaine où les rebelles du Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF) ont revendiqué d'importants gains territoriaux, affirmant se trouver à 220 km d'Addis Abeba.

Les communications sont coupées dans les zones de combats et l'accès des médias indépendants y est restreint, rendant difficile toute vérification de l'information.

Mercredi, des centaines de nouvelles recrues de l'armée ont participé à une cérémonie à Addis Abeba, où l'un des conscrits a affirmé à l'AFP «avoir pleuré» quand le Premier ministre a annoncé rejoindre la ligne de front. Le même jour, le marathonien et médaillé olympique Feyisa Lilesa a déclaré à un média officiel qu'il irait se battre, l'avancée des rebelles

représentant une «grande opportunité» de défendre le pays.

Samedi, une nouvelle manifestation a rassemblé des athlètes et artistes partant rendre visite aux troupes. Parmi eux, le célèbre coureur Haile Gebreselassie a affirmé à l'AFP être déterminé à «se sacrifier et à défendre l'Éthiopie».

Le TPLF, a-t-il ajouté, «déstabilise notre pays au-delà de sa région».

La guerre a démarré au Tigré en novembre 2020 lorsque M. Abiy y a envoyé l'armée fédérale afin d'en destituer les autorités, issues du TPLF, qui défiaient son autorité et qu'il accusait d'avoir attaqué des bases militaires.

M. Abiy avait proclamé la victoire trois semaines plus tard, après la prise de la capitale régionale Mekele. Mais, en juin, le TPLF a repris l'essentiel du Tigré et poursuivi son offensive dans les régions voisines de l'Amhara et de l'Afar.

Marquée par les atrocités et la famine, la guerre a fait plusieurs milliers de morts et plus de deux millions de déplacés.

Samedi, le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies a déclaré sur Twitter que 79 camions transportant de l'aide alimentaire et des équipements sont arrivés à Mekele cette semaine.



Initié par la FIFA et la CAF

Protocole d'accord historique pour la formation d'arbitres africains de classe mondiale

La FIFA et la CAF ont signé un protocole d'accord historique qui marquera le début d'une nouvelle ère pour le développement de l'arbitrage professionnel en Afrique, a indiqué, samedi, l'instance africaine.

Le protocole d'accord a été signé par le président de la FIFA, Gianni Infantino et le Président de la CAF, Patrice Motsepe, au Caire, en Egypte, lors de la 13^e Assemblée générale extraordinaire de la CAF. Le point d'ancrage de l'accord est Arbitrage «Star Project» – une initiative qui vise à produire des arbitres de classe mondiale issus du continent africain et à contribuer également au développement des arbitres dans les 54 associations membres de la CAF, précise la même source. Le président de la FIFA, Infantino, a déclaré : «L'arbitrage est un élément si important du football.

Nous devons professionnaliser et élever le niveau de l'arbitrage en Afrique et nous assurer d'avoir des arbitres qui sont dans les meilleures conditions. Ce protocole d'accord historique n'est qu'un exemple de la façon dont la FIFA et la CAF peuvent travailler ensemble pour élever les normes des différents aspects du football sur ce grand continent».

Le président de la CAF, D' Patrice Motsepe, a déclaré : «L'Afrique se lance dans un voyage qui verra ce continent jouer

un rôle très important dans le football mondial. Nous sommes clairs, l'Afrique doit être la meilleure et doit produire les meilleurs joueurs, administrateurs et arbitres. Nous voulons voir des arbitres africains officier lors des phases finales de la Coupe du monde de la FIFA et nous voulons voir nos officiels de match exceller. Nous soutenons pleinement le talent que nous avons en Afrique et la qualité des arbitres. Avec ce partenariat avec la FIFA, nous prenons des mesures concrètes pour aller dans cette direction audacieuse».

Le président de la Commission des arbitres de la FIFA, Pierluigi Collina, a présenté le programme Star Project lors de l'Assemblée générale extraordinaire, déclarant : «La FIFA se consacre à soutenir les stars de l'arbitrage africain d'aujourd'hui, mais aussi à développer les stars de l'arbitrage de demain. Pour y parvenir, la FIFA et la CAF souhaitent identifier 24 meilleurs candidats de toute l'Afrique, hommes et femmes, pour participer à ce projet. Nous sommes convaincus que ces arbitres non seulement professionnaliseront davantage l'arbitrage en Afrique, mais qu'ils donneront également quelque chose en retour aux jeunes arbitres de leur association membre afin qu'ils puissent devenir eux-mêmes des instructeurs».

JM «Oran-2022»

Réunion en ligne demain entre le COJM et le Comité de coordination

Une visioconférence entre le Comité de coordination relevant du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et le Comité d'organisation de la 19^e édition des JM (COJM) prévue à Oran en 2022 aura lieu demain, a-t-on appris, samedi, auprès de l'instance internationale. Cette réunion interviendra à quelques jours d'une visite à Oran du Comité de coordination relevant du CIJM, présidé par le Français Bernard Amsalem, également 2^e vice-président de cette instance, programmée les 11 et 12 décembre prochain, a ajouté la même source.

La visite du Comité de coordination à la capitale dans l'Ouest du pays sera la première du

genre depuis près de deux années. Les déplacements de la délégation de ce Comité, conduite par Amsalem à Oran, avaient été interrompus depuis près de deux années à cause de la crise sanitaire mondiale liée au coronavirus.

Entre-temps, les deux parties se réunissent en ligne de manière périodique pour évaluer l'évolution des préparatifs du rendez-vous méditerranéen.

Les membres du Comité de coordination du CJJM ne seront pas les seuls hôtes d'Oran les 11 et 12 décembre, puisque leur visite d'inspection coïncidera avec celle des chefs de délégations des pays participant aux épreuves des JM, a-t-on précisé.

Para-powerlifting (Mondiaux-2021)

Aymen Khoudja (-59kg) sacré à Tbilissi

L'athlète junior algérien Aymen Khoudja (-59kg) a décroché, samedi, la médaille d'or aux Championnats du monde para-powerlifting (handisport), organisés du 27 novembre au 5 décembre 2021 à Tbilissi, en Géorgie.

Aymen Khoudja a devancé les deux athlètes britanniques, Thomas Smith et Mark Swan.

Pour rappel, l'Algérie prend part au mondiaux de Tbilissi avec six athlètes, dont un médaillé de bronze paralympiques à Tokyo 2021, Hocine Bettir (-65kg), ainsi que Samira Gueroua (-45kg) et 4e aux JP), Beyor Hadj-Ahmed (-49kg/7^e aux JP), Hadji Ali Mohamed (-88kg), Adra Lamia (-45kg) et le junior Aymen Khoudja (-59kg).

Coupe arabe Fifa-2021 Les Verts déjà dans le bain à Doha

■ La sélection algérienne de football A' est déjà dans le bain de la Coupe arabe des Nations qu'elle débutera très bientôt (le démarrage de la compétition est prévu pour le 1^{er} décembre), se trouvant déjà à pied d'œuvre au Qatar qui accueillera ce qui peut être considéré comme un premier test pour ce pays avant d'accueillir le rendez-vous planétaire et la Coupe du Monde en 2022.



Les joueurs se préparent sérieusement pour le rendez-vous arabe

ar Mahfoud M.

Les Verts, emmenés par le coach de cette sélection Madjid Bougherra, ont tenu leur première séance d'entraînement hier au stade de Doha où tous les moyens ont été mis à leur disposition pour travailler dans les meilleures conditions possibles. L'EN s'était rendue samedi soir à Doha, après avoir transité par la Tunisie, où il était question de transporter les éléments évoluant dans le championnat de ce pays voisin et qui été sélectionnés pour ce tournoi arabe.

«La délégation algérienne s'est envolée dans la nuit (4h00) depuis l'aéroport international

d'Alger, avec à bord le staff technique, conduit par Madjid Bougherra, le sélectionneur national des A, Djamel Belmadi, et les cinq joueurs qui évoluent dans le championnat national. Par la suite, le plan de vol incluait un arrêt à Tunis en vue d'embarquer l'ensemble des éléments évoluant dans le Championnat tunisien», a indiqué un communiqué de la FAF. La délégation de joueurs était quasi complète, à l'exception de trois éléments, à savoir M'Bolhi et Abdellaoui (Al Ettifaq) et Sayoud (Al Taea), qui disputaient avant-hier des rencontres de championnat avec leur clubs respectifs. En revanche, les joueurs évoluant dans le championnat qatari, à savoir Belaili, Benlamri,

Bounedjah et Brahimi, ont rejoint directement leurs coéquipiers sur le lieu d'hébergement à Doha, après avoir disputé leurs matchs respectifs en Coupe. Pour rappel, les Verts sont versés dans le Groupe D en compagnie du Soudan, du Liban et de l'Egypte. Les joueurs de Madjid Bougherra entameront cette compétition face au Soudan le 1^{er} décembre au stade Ahmed-Ben-Ali à Doha (11h00 heure algérienne), avant d'enchaîner contre le Liban le samedi 4 décembre au stade Al Janoub (14h00). Enfin, l'EN A' bouclera cette phase de poules par un derby nord-africain face à l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al Janoub (20h00). M. M.

Nîmes Olympique

Montpellier lorgne Ferhat

Quasiment sur le départ l'été dernier, Zinedine Ferhat a dû finalement ronger son frein malgré l'intérêt appuyé de Strasbourg et Montpellier. Pas parvenus à un accord sur le plan financier, les clubs intéressés par l'international algérien pourraient tenter une nouvelle approche dès cet hiver, selon les informations de Foot Mercato.

Ferhat de retour en Ligue 1 Uber Eats, l'événement pourrait bien avoir lieu dès cet hiver. Un temps proche de Strasbourg, comme nous vous le révisions alors, l'ancien joueur du Havre AC n'a finalement pu prendre la direction de l'Alsace suite à une offre jugée insuffisante par son club le Nîmes Olympique. Sous contrat jusqu'en juin prochain, le joueur âgé de 28 ans pourra signer libre dès le mois de janvier en vue de la saison prochaine. Cependant, Zinedine Ferhat compte retrouver le plus rapidement possible un challenge spor-

tif à la hauteur de ses prestations de la saison dernière.

Décisif, le joueur formé à l'AC FAF avait réalisé un exercice 2020/2021 de haute facture sur le plan individuel, en marquant six buts et délivrant dix passes décisives en 33 matchs de championnat disputés. Une saison réussie sur le plan individuel, masquée par la relégation de son club en Ligue 2 BKT, qui se place désormais en milieu de tableau (11^e) après 16 journées de championnat jouées. Un début de saison compliqué pour les Crocos amputés de leur maître à jouer qui n'a disputé que sept rencontres de Ligue 2 BKT, dont quatre titularisations, soit un temps de jeu de 380 minutes depuis le début de cette saison.

Selon les informations de nos confrères de Foot Mercato, Ferhat pourrait disposer d'un bon de sortie dès cet hiver afin de prendre une indemnité de transfert sur un joueur en fin de contrat dans six mois. Un temps appro-

ché par Montpellier, qui avait tenté une approche en toute fin de mercato après l'échec des négociations entre Strasbourg et Nîmes, les Pailladins pourraient revenir à la charge lors de ce mercato d'hiver. Un intérêt qui ne serait pas l'unique manifeste pour l'international algérien, qui selon la même source, serait la cible de plusieurs autres clubs de Ligue 1 Uber Eats, intéressés par l'opportunité que représente le coût du transfert pour un joueur de cette qualité. Non appelé par Djamel Belmadi depuis juin dernier, Zinedine Ferhat espère ainsi par un retour en Ligue 1 Uber Eats se donner toutes les chances de revenir au sein de la sélection à l'approche des échéances majeures qui se profilent à l'horizon. Un espoir qui pourrait se transformer en objectif puisque si l'on en croit la même source, le joueur aurait décidé de changer d'agent à l'issue de la mauvaise expérience subie lors du dernier mercato estival.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Secousse à Béjaïa

Pas de victime ou de dégâts matériels

Le tremblement de terre qui s'est produit hier matin dans la wilaya de Béjaïa n'a pas fait de victimes, ni provoqué de dégâts matériels, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

«Après le tremblement de terre, nos secours ont effectué des opérations de reconnaissance à travers les localités où la secousse a été ressentie, afin d'évaluer la situation ainsi que pour rassurer les citoyens», précise le communiqué.

La Protection civile rassure, à ce titre, qu'«aucune perte en vies humaines ou matérielles n'a été enregistrée».

Une secousse tellurique de magnitude 4.0 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 09h52 dans la wilaya de Béjaïa, avait annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), précisant que l'épicentre de la secousse avait été localisé à 5 km au nord-est de Kherrata.

Selon la Protection civile, «cette secousse a été ressentie à travers les localités de Béjaïa et les communes d'Aïn El-Kebira et Babor, dans la wilaya de Sétif».

M. S.

Gué de Constantine

La DD de Sadeg lance un programme spécial pour la maintenance des appareils à gaz

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz (DD) de Gué de Constantine a lancé un programme spécial de maintenance des appareils à gaz afin de protéger les personnes et les biens des dangers d'une mauvaise utilisation du gaz, a indiqué un communiqué de cette direction locale relevant de la Société algérienne de distribution d'électricité et de gaz (Sadeg), filiale de Sonelgaz.

Ciblant les quartiers résidentiels relevant du territoire de compétence de la direction, ce programme est assuré par les équipes techniques de la DD de Gué de Constantine qui inspecteront également les vannes techniques pour s'assurer de leur sécurité, précise la même direction. La Direction a mis en garde contre toute intervention sur les équipements techniques qui peut entraîner des fuites de gaz et des risques d'explosion, soulignant que de tels comportements empêchent les agents de mener à bien leurs tâches.

La DD de Gué de Constantine avait lancé, dès la mi-octobre écoulée, des campagnes de sensibilisation sur les dangers du «tueur silencieux» (monoxyde de carbone), notamment au niveau des agences commerciales, des établissements éducatifs, des clubs sportifs, des centres de formation professionnelle, des places publiques, ainsi qu'au niveau des APC et des mosquées, selon le communiqué.

Sidi Abdallah : campagne «un hiver chaud»

La Direction de distribution d'électricité et de gaz (DD) de Sidi Abdallah (Alger) a lancé, hier, en coopération avec l'association «Yanabie el Amel» (les sources d'espoir), la campagne «un hiver chaud» visant à sensibiliser les citoyens aux dangers de la mauvaise utilisation du gaz

naturel, a indiqué un communiqué de cette Direction locale relevant de la Société de distribution d'électricité et de gaz (Sadeg), filiale du groupe Sonelgaz.

Cette campagne cible particulièrement les foyers récemment raccordés au gaz naturel, et ce, avec l'accompagnement des agents de la DD de Sidi Abdallah.

Selon la même source, le coup d'envoi de cette campagne sera donné à partir de la cité 23 de Sidi Bennour avant de se poursuivre dans les autres cités durant les prochains jours.

Cette initiative sera animée par une équipe composée de professionnels de la direction et des membres de l'association. Lors de l'opération d'installation des compteurs à gaz, cette équipe donnera les consignes de protection et de prévention contre les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel.

Lors de cette campagne, des flyers et des dépliants dédiés aux enfants contenant des directives simplifiées pour une meilleure prévention, a conclu le communiqué.

Lyes G.

Le nouveau variant s'étend dans le monde

C'EST L'HEURE DE VACCIN !



Loumis

Djalou@hotmail.com

Au grand bonheur des populations.

Les premiers flocons de neige s'accumulent en haute Kabylie

■ Les premiers flocons de neige de l'automne ont été enregistrés hier en haute Kabylie, au bonheur des populations. En effet, les hauteurs dépassant les 1 000 mètres d'altitude des régions limitrophes entre les wilayas de Bouira, Tizi Ouzou et Béjaïa étaient blanches au lever du jour.

Par Hamid M.

Les trois cols de Tirourda, Ichelladhène et Tizi N'Kouilal, dans la wilaya de Tizi Ouzou, ont reçu d'importantes quantités de neige jusqu'à bloquer totalement la circulation automobile. La baisse du mercure a encore favorisé la poursuite des chutes de neige au fil de la journée d'hier, jusqu'à atteindre les reliefs de Larbaa Nath Irathen, Aïn El Hammam et Tala Guilf (Boghni), situés à un peu plus de 900 mètres. Certains tronçons routiers traversant ces localités ont connu un arrêt total de la circulation automobile, alors que sur d'autres elle était difficile et dangereuse. L'arrivée des premiers flocons de neige a été accueillie dans la joie en haute Kabylie, malgré leurs lots de désagréments après une si longue période de sécheresse

endurée depuis l'hiver dernier. Une sécheresse qui a été à l'origine de la pénurie de l'eau potable jamais vécue par les populations de la région, mais aussi en partie des incendies meurtriers d'août dernier. Cette neige est annonciatrice d'une saison agricole prometteuse, d'autant plus que même la pluie est au rendez-vous depuis le début du mois de novembre. Des pluies qui n'ont pas été sans impact sur le barrage de Taksebt qui connaît une évolution significative de son taux de remplissage, frôlant les 20 millions de



mètres cubes après avoir connu son plus bas de son existence. Il est à noter que la neige devrait encore continuer à être enregistrée, jusqu'à l'aube de ce lundi, à 900 mètres d'altitude, voire moins. L'épaisseur de la neige attendue devrait dépasser à certains endroits jusqu'à 15 centimètres.

H. M.

Cour d'Alger/Ancien directeur de la résidence d'Etat «Sahel»

Le procès en appel de Hamid Melzi reporté au 12 décembre

La cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel des jugements de première instance prononcés contre l'ancien directeur de la résidence d'Etat «Sahel», Hamid Melzi et ses co-accusés, au 12 décembre prochain.

Pour rappel, le Pôle économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed a condamné l'ex-directeur général de la résidence d'Etat «Sahel», Hamid Melzi, à une peine de 5 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA dans une affaire de corruption dans laquelle sont poursuivis d'autres responsables, dont les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.

L'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a été condamné à une peine de 6

ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA. Abdelmalek Sellal a été condamné à une peine de 5 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA.

Les fils Melzi, Ahmed, Salim et Mouloud, ont été condamnés à une peine de deux ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions de DA. Son quatrième fils, Walid, a été condamné à une peine d'un an de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA.

Les sociétés des fils Melzi doivent s'acquitter, in solidum, d'une amende de 32 millions de DA.

Le principal accusé Hamid Melzi est condamné à verser au Trésor public une amende de 20 millions de DA à titre de dommages et intérêts avec le gel de tous les comptes bancaires.

L'ex-directeur d'Air Algérie, Bekhouche, a été condamné à deux ans de prison, dont un an avec sursis et à une amende de 500 000 DA.

L'ex-DG d'Algérie Télécom, Ahmed Choudar, a été condamné à un an de prison ferme et une amende d'1 million de DA, tandis que l'ex-directeur de la résidence officielle «El Mithaq», a été condamné à un an de prison avec sursis et à une amende de 200 000 DA. Placé en détention provisoire depuis mai 2019, Hamid Melzi est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour blanchiment d'argent, transfert de biens provenant de la criminalité, abus de fonction pour l'acquisition d'indus privilégiés outre la conclusion de contrats illégaux.

Slim O./APS